

## ***Eau Secours!* dépose son mémoire à la CAAAQ**

### **"Maintenant que nous sommes enlisé, comment s'en sortir?"**

#### **L'eau de demain, polluée par l'agriculture d'aujourd'hui**

Montréal, le 7 septembre 2007 – La Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau – *Eau Secours!* a déposé aujourd'hui son mémoire à la Commission sur l'avenir de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Québec.

Le mémoire réitère le credo de la Coalition en rappelant que l'eau est fondamentale à la vie. Dès lors, le développement économique et l'agriculture ne peuvent être considérés au-dessus de la nécessité de protéger l'eau pour la santé de tous et toutes.

Puisqu'il existe depuis quelques années une agriculture dite biologique, nous devons nous rendre compte qu'il existe donc une agriculture chimique et qu'elle a des effets sur l'eau des ruisseaux, des lacs, des rivières, du fleuve Saint-Laurent, et ces effets s'insinuent jusque dans nos réserves d'eau souterraine. Déjà des puits artésiens et de surface sont devenus inutilisables à cause des nitrites et nitrates et comment ne pas faire le lien avec les algues bleu-vert (cyanobactéries).

Pour Martine Ouellet, vice-présidente d'*Eau Secours!*: « *Tant que la décision de mettre en place une agriculture qui n'est pas dommageable pour l'eau ne sera pas prise par le gouvernement, il est certain que la qualité de nos plans d'eau au Québec continuera de se détériorer et cela est inacceptable.* »

Pour que la protection de l'eau devienne une vraie priorité, il faut donc d'abord que le gouvernement cesse d'agir comme si les pratiques agricoles actuelles n'occasionnaient pas de contamination de l'eau. Pour y arriver, le gouvernement doit, selon nous, chercher à atteindre les objectifs suivants à travers l'ensemble de ses décisions et de ses actions en matière d'agriculture:

- une agriculture qui utilise moins de pesticides et de médicaments;
- des fertilisants qui ne sont pas transportés vers les plans d'eau;
- une agriculture qui respecte chacune des bandes riveraines imposées, et des bandes riveraines de taille suffisante pour éviter de contaminer les plans d'eau;
- des pratiques culturales qui limitent l'érosion des sols et le ruissellement des fertilisants et autres produits chimiques vers les plans d'eau;

Pour atteindre ces objectifs, des actions concrètes doivent être entreprises, particulièrement les actions suivantes:

- modifier la réglementation afin qu'elle assure une réelle protection de l'eau;
- mieux contrôler le respect de la réglementation;
- modifier le financement public accordé en agriculture afin qu'il incite à une protection accrue de la qualité de l'eau;
- permettre aux gouvernements locaux d'aller au-delà de la réglementation en vigueur pour mieux protéger leur eau.

Les impacts négatifs des pratiques agricoles actuelles sont suffisamment importants pour justifier d'agir sans tarder. Le mémoire étoffé de la Coalition présente aussi en annexe un document inédit sur les impacts de l'élevage porcin sur l'eau depuis la commission du BAPE de 2003.

Le pouvoir de montrer la voie à suivre repose maintenant entre les mains des membres de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.